

Centre-ville



Demain, nous poursuivons notre tour d'horizon des commerces autour de l'îlot Charost, avec la pharmacie mutualiste.

Elle a démarré ses activités en 1913 en tant qu'atelier de mécanique spécialisée dans l'étude, la fourniture et le montage d'organes de transmission, rue Verte. Puis la maison Lefranc démarrera son implantation rue Neuve dès 1921 avec un siège social sis rue Charost. 'Maison Lefranc' car elle s'est bâtie au fur et à mesure du rachat de divers établissements, l'ensemble immobilier réalisé en huit opérations, est situé à l'angle des rues Charost (sur 40m vers le boulevard Lafayette) et Neuve (sur 50m vers le boulevard Jacquard). «Mais nous avons occupé des immeubles au fur et à mesure que les activités, souvent dentellières, étaient abandonnées» explique Gérard Lefranc.

Légitimité

Avec ses 2 000 m² de contenance totale - pour une surface totale développée sur 3 000 m² - et sa quarantaine d'employés sur le seul site calaisien, la maison Lefranc ne se bouge pas comme ça. C'est tout un

AU BORD DU CHANTIER Lefranc joue sur l'ancienneté

L'entreprise installée depuis 1921 rue Charost se dit «non intégrée mais impliquée» au projet. Et revendique un droit de parole.



La maison Lefranc sera presque au cœur du chantier.

pan de l'industrie calaisienne qu'il faudrait déplacer. Un dinosaure diront certains.

En tout cas, avec son implantation, la maison Lefranc s'adapte une légitimité pour se faire entendre «des personnes qui ont compétence», à savoir les promoteurs du projet. Et ce, bien que l'industriel calaisien ne soit pas inscrit au cœur du projet: «Nous sommes

impliqués, mais non intégrés» soulignent Gérard et Marie-France Lefranc, P.-D.G.

Cette dernière dit avoir vu le centre de Calais mourir à petit feu depuis des décennies. «L'histoire de la ville a fait que l'on a vidé le centre de ses habitants au profit de la ZUP. Auparavant, il y avait des commerces, on pouvait aller tout acheter à pied. Maintenant, on a re-

construit mais des voitures sont nécessaires» déplore la P.-D.G. Et c'est surtout là que le bât blesse pour la compagnie Lefranc.

Le petit-fils du fondateur a examiné le cahier des charges en mairie pendant deux jours pour apporter quelques informations supplémentaires sur des sujets à revoir en priorité. Parmi eux, la circulation: «S'il faut cloîtrer tout le périmètre

pendant la durée des travaux, c'est non» assène l'ancien patron. Celui-ci note que la zone est entourée d'établissements scolaires, ce qui ne favorise évidemment pas la fluidité de la circulation. Les Lefranc préchent également pour leur paroisse dans la mesure où la quarantaine d'employés, originaires du Calaisis, a quasiment besoin d'autant de places de stationnement.

Livraisons

Quant au problème des livraisons, il est évident qu'il touche de près l'entreprise qui stocke 35 000 références: «Les livreurs et transporteurs qui enlèvent les marchandises doivent pouvoir le faire à toute heure du jour», réclame Gérard Lefranc qui refuse tout créneau de livraison, le matin par exemple. Il ajoute faire confiance aux services compétents qui sont en train d'étudier ce problème.

Car tous ces points restent pour l'instant des inconnues: «Les premiers coups de pioche seront donnés dans trois semaines et nous n'avons été informés de rien. Que se passera-t-il au moment d'attaquer les travaux? Il y a un gros manque de communication dans ce domaine» note Marie-France Lefranc.

Anthony BERTELOOT

AVENIR

Quel centre-ville pour le "pharmacien industriel" ?

«Nous n'avons jamais eu d'offre qui nous propose un transfert à un prix raisonnable». Marie-France Lefranc, actuel P.-D.G. de la compagnie, est claire quant à la détermination de la "maison" à rester entre la rue Charost et la rue Neuve. «On nous a dit à plusieurs reprises qu'on était trop cher, sans même nous avoir consultés», ajoute-t-elle avec aplomb.

Lefranc est donc bien là où il est. Qu'on se le dise. Cela dit, la compagnie n'a pas l'intention de regarder faire sans rien dire: «Interrompre momentanément ou durablement le flux des personnes et des marchandises porterait atteinte aux fonctions et missions exercées et provoquerait un préjudice économique notable pour la compagnie». Lefranc, qui se décrit comme «un pharmacien de l'industrie» en tant que fournisseur de toute pièce de machine qui casserait, ne s'imagine pas se déplacer: «On ne peut pas partir tant que les clients seront encore dans la région et apprécieront nos services», clame Gérard Lefranc.

L'industriel estime que ce qui est vrai pour lui l'est pour tout autre commerçant qui serait à sa place. Des aires de stationnement sont indispensables, affirme-t-il, mais le temps d'occupation pour un usage personnel, professionnel ou un déplacement collectif de personnes (car, navette) est à fixer en



Marie-France et Gérard Lefranc espèrent être entendus sur certains points.

durée plutôt qu'en horaire. Pour lui, l'élargissement de la rue Neuve ira dans le sens d'une fluidification de la circulation. Mais le commerçant espère que si des rues doivent être bouchées pour les travaux, elles le seront par portions.

Pour Gérard Lefranc, Calais est une ville insulaire dont l'accès est limité par le gabarit des ponts et artères qui la desservent: «Créer un îlot en centre-ville serait trop réducteur d'un dé-

veloppement commercial et économique escompté». L'ancien patron, qui ne craint bien sûr aucune concurrence directe au travers de Charost vu ses activités, imagine plutôt un cœur de ville centre reliant des artères irriguant divers pôles (Cité Europe, Charost, les futurs Virval, Curie, etc.) «La compagnie n'est pas intégrée dans le projet, mais les voies d'accès à ses établissements le sont», rappelle-t-il.

A.Be

Historique

- 1913 : création de l'entreprise par Emile-François Lefranc, rue Verte.
- 1921 : le siège arrive rue Charost.
- 1944 : des obus incendiaires brûlent tout.
- 1954 : l'entreprise est reconstruite et dirigée par Emile-Félix Lefranc.
- 1959 : premier accord réciproque client-fournisseur avec Brampton-Renoil.
- 1964 : développement des activités sur Boulogne-sur-Mer, Montreuil-sur-Mer et Saint-Omer.
- 1966 : formation de la SARL Lefranc (Emile, Jean et Gérard Lefranc).
- 1967 : création de Lefranc Dunkerque.
- 1976 : transformation de la SARL Lefranc en Lefranc SA.
- 1979 : ouverture de Lefranc Lille.
- 1986 : engagement envers les entrepreneurs du lien fixe transmanche.
- 1990 : engagement en vue de l'obtention de la certification selon la norme ISO 9002.
- 1991 : ouverture de Lefranc Boulogne-sur-Mer.
- 1996 : ouverture de Lefranc Valenciennes.
- 1998 : création du site internet.
- 2000 : capital social des Ets Lefranc SA porté à 1 000 000 €.
- 2001 : ouverture de 'Arrière', unité de production de tuyauteries flexibles à Transmarck.